CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E85450** **VALABLE JUSQU'AU** **06/03/2027**

ÉDITÉ LE 02/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2005

Raison sociale : SOL INTER

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 31/12/2015

Capital : 100 000

32 AVENUE DU LIEUTENANT FOUCAULT
91170 VIRY-CHATILLON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY

Siret : 479 848 582 00025

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2111145

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AT408920

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AT 408 902

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 06 11 90 13 70 **Fax :**

Portable : 06 11 90 13 70

Responsabilité légale :
ALVES ARMANDO PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.sol-inter.fr

E-mail : alves@sol-inter.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 035 610 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2151 PROB	Dallage courant (Technicité courante)	5	11/02/2025
6261 PROB	Chapes	5	11/02/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/03/2026 14:36

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.